



CHARTRE DE L'AGRICULTEUR CITOYEN

DISPOSITIF « ALERTE AGRI 40 »

Je me suis engagé dans le dispositif « ALERTE AGRI 40 » initié par la Chambre de l'agriculture des Landes et du Groupement de Gendarmerie Départementale des Landes, afin de prendre des mesures de prévention utiles et adaptées à une situation particulière qui me sera signalée.

Mais aussi :

- Prévenir mes collègues pour éviter qu'ils ne soient victimes à leur tour d'un acte délictueux similaire et être réactif pour permettre l'arrestation des malfaiteurs.
- Signaler à la Gendarmerie via le « **17** » tout véhicule ou comportement suspect à proximité de mon exploitation .
- Je m'engage à ne pas faire justice « moi-même ».

Les SMS qui me seront adressés par le réseau « **Alerte Agri 40** » sont la pleine propriété de la Chambre de l'Agriculture. Ils ne peuvent pas être transférés en l'état.

Cet engagement me donne le rôle « **d'agriculteur citoyen** » qui participe activement à la vie de mon territoire tout en veillant à la tranquillité de nos exploitations.